



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



BURKINA FASO

Unité – Progrès -Justice

Communiqué de presse 13/02/2019

Réunion des Fonctionnaires de Haut Niveau Ouagadougou / 12-13 février 2019 Lancement de la mise en œuvre du Plan d'Action de Marrakech 2018-2020

OUAGADOUGOU, 13/02/2019 – Suite à l'adoption du programme de coopération régissant le dialogue pour la période 2018-2020, les partenaires du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat) se sont réunis les 12 et 13 février 2019 à Ouagadougou dans le cadre d'une réunion des fonctionnaires de haut niveau ayant comme objectif principal le lancement de la mise en œuvre du Plan d'Action de Marrakech 2018-2020.

Cette importante rencontre, qui s'est tenue sous l'égide du Burkina Faso, pays assurant la présidence du dialogue, a été également l'occasion d'échanger sur les conclusions de la réunion des fonctionnaires de haut niveau qui a eu lieu, dans le cadre de La Valette, les 14 et 15 novembre 2018 à Addis Abeba. À la lumière des événements récents aux niveaux continental et mondial, le positionnement du Processus de Rabat dans ces nouveaux contextes et sa valeur ajoutée continue en tant que dialogue régional ont aussi été examinés par les partenaires du dialogue.

« Nous sommes heureux d'accueillir cette importante réunion des fonctionnaires de haut niveau à Ouagadougou. Le lancement du Plan d'actions de Marrakech, qui relève de la feuille de route du

Projet financé par l'Union européenne

1



Dans le cadre du projet « Soutien
au Dialogue Afrique-UE sur la
Migration et la Mobilité »

Projet mis en œuvre par l'ICMPD



BURKINA FASO

Unité – Progrès -Justice

mandat du Burkina Faso, est une étape importante de notre présidence et constitue un défi, après l'adoption des conclusions conjointes du PACV les 14 et 15 novembre 2018, à Addis-Abeba, en Ethiopie. S'inscrivant dans l'esprit de l'Agneda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ce Pland'actions contribuera ainsi à l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD). Je saisis cette occasion pour saluer l'esprit de dialogue fécond et de consensus auquel nous sommes parvenus autour de ce processus depuis sa mise en route. Et je voudrais féliciter le Secrétariat du Processus de Rabat, le comité national d'organisation et tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à rendre cette réunion effective », a déclaré Monsieur Paul Robert TIENDREBEOGO, Ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.

Lors de la première journée de travail de la Réunion, les partenaires ont réfléchi ensemble à la meilleure manière d'intégrer ces principes qui incluent une approche fondée sur les droits de l'homme et la nécessité d'un discours équilibré sur la migration dans les activités du Processus de Rabat. La deuxième journée a été consacrée à la mise en œuvre du Plan d'Action de Marrakech et le développement d'une méthodologie de travail tout comme les conclusions et recommandations des pays partenaires du Processus de Rabat pour garantir une mise en œuvre efficace.

Cet évènement a rassemblé 25 pays africains (dont deux pays observateurs, la Lybie et l'Algérie), 14 pays européens et des organisations regionales partenaires du dialogue (CEDEAO, Union européenne). Deux organisations internationales (le HCR et l'OIM) ont également participé en tant qu'observateurs. Le Burkina Faso, pays hôte, a mobilisé une importante délégation, menée par le Ministre de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Extérieur, Son Excellence Paul Robert TIENDREBEOGO. Le mot de bienvenue lors de la cérémonie de l'ouverture de la réunion a été présenté par Monsieur le Maire de la Commune de Ouagadougou, Armand BEOUINDÉ.

Sur le Programme de Marrakech 2018-2020

La 5ème Conférence Ministérielle Euro-Africaine sur la Migration et le Développement, qui s'est tenue le 2 mai 2018 à Marrakech, a adopté le programme de coopération du Processus de Rabat connu comme la Déclaration Politique et le Plan d'Action de Marrakech 2018-2010. Ce cadre de coopération non contraignant définit l'orientation et les priorités du dialogue. Il comprend une Déclaration Politique (DP) ainsi qu'un Plan d'Action (PA) ciblé et opérationnel, qui se base sur une approche régionale tout en respectant la souveraineté des États.

Projet financé par l'Union européenne



4

Dans le cadre du projet « Soutien
au Dialogue Afrique-UE sur la
Migration et la Mobilité »

Projet mis en œuvre par l'ICMPD





Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



BURKINA FASO

Unité – Progrès -Justice

Les cinq domaines définis comme prioritaires dans ledit Programme sont alignés sur les piliers du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV) afin de maintenir une cohérence et complémentarité avec celui-ci. En outre, le Programme comporte six priorités de nature transversale, pertinentes par rapport aux 5 domaines, 10 objectifs et 23 actions connexes définis dans le plan. Pour la première fois, un mécanisme d'engagement unique a été mis en place sur la base duquel les pays partenaires peuvent s'engager à faire des efforts particuliers pour mettre en œuvre des actions définies dans le programme de coopération.

Une description plus détaillée du Programme de Marrakech 2018-2020 est disponible sur le [site internet du Processus de Rabat](#).

Sur le Processus de Rabat

Le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat) est un dialogue régional sur la migration qui regroupe les pays situés le long de la route migratoire entre l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Europe. Fondée en 2006 sur une vision nouvelle et globale des questions migratoires, le Processus de Rabat ouvre la voie à une gestion concertée et équilibrée des migrations, dans un esprit de partenariat, de solidarité et de responsabilité partagée. Plus de 60 pays africains et européens, ainsi que la Commission européenne (CE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sont impliqués dans le dialogue. Ils se réunissent de façon régulière afin de discuter des questions techniques et politiques liées à la migration et au développement.

Le Secrétariat du Processus de Rabat est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) dans le cadre du projet « Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la Migration et la Mobilité (MMD) ».

Pour plus d'information, veuillez contacter le Secrétariat du Processus de Rabat:

E-mail : rabatprocess@icmpd.org

Tel: +32 479 977 238

Fax: +32 (2) 2311430

Site internet: www.rabat-process.org

Projet financé par l'Union européenne



4

Dans le cadre du projet « Soutien
au Dialogue Afrique-UE sur la
Migration et la Mobilité »

Projet mis en œuvre par l'ICMPD





À propos du Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)

Le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) est une organisation internationale qui compte 17 États-membres et environ 300 employés. Active dans plus de 90 pays du monde, elle adopte une approche régionale dans son travail afin de créer une coopération et des partenariats efficaces le long des routes migratoires. Ses régions prioritaires sont l'Afrique, l'Asie centrale, l'Asie du sud, l'Europe et le Moyen-Orient. L'approche de l'ICMPD, qui est basée sur trois piliers reliant de manière structurelle la recherche, les dialogues sur la migration et le renforcement des capacités, contribue à un meilleur développement des politiques migratoires au niveau global.

L'ICMPD est basée à Vienne et dispose d'une mission à Bruxelles, ainsi que d'un bureau régional à Malte et d'antennes de projet dans plusieurs pays. L'ICMPD est financée par ses pays membres, la Commission européenne, les Nations Unies et d'autres institutions multilatérales, ainsi que par des donateurs bilatéraux. Fondée en 1993, l'organisation a un statut d'observateur auprès des Nations Unies et coopère avec plus de 200 partenaires, dont notamment des institutions européennes et des agences des Nations Unies.

Pour plus d'informations sur l'ICMPD, rendez-vous sur: www.icmpd.org
Vous pouvez également suivre l'ICMPD sur:



Projet financé par l'Union européenne



4

Dans le cadre du projet « Soutien
au Dialogue Afrique-UE sur la
Migration et la Mobilité »

Projet mis en œuvre par l'ICMPD

